

Loz

Honneurs de la Cour

Bernard Chérin, *généalogiste des ordres du roi, dresse les preuves de noblesse de Marie-Joseph Loz, chevalier, seigneur de Goazru et de Saint Illivet, né en 1738, afin de lui obtenir l'honneur de monter dans les carrosses du Roi.*

de Loz, en Bretagne

Seigneurs de Kergouanton, Pleson, Ploesquellec, Kermarec, Kerazan, Keroasgan, Tuonlong, Ruberzault, Kermonter, Guernaleguen, Langar, Pouldouran, Kermorvan, Beaulieu, Kermellec, appelés marquis de Beaucours et comtes de Loz.

Armes : De gueules à 3 éperviers d'argent becqués et grilletés d'or.

La famille de Loz d'une noblesse très pure. Son nom est connu depuis :

Noble messire Guy de Lose, chevalier, maître d'hôtel du roy, qui obtint en 1346 des lettres patentes par lequel ce prince le confirma dans la possession de la moitié de la justice et du moulin des Granges, situé au lieu dit le Coichet. On ne voit rien qui annonce de parenté avec Guillaume qui [page 536] suit, depuis lequel la filiation est parfaitement établie.

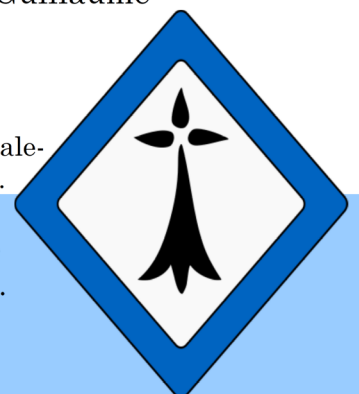
Guillaume de Loz fit une acquisition le vendredi après la Saint-Michel 1370, fut mis en possession et saisine les 26 mars 1375 et XX¹ may 1379 d'héritages situés dans les paroisses de Tréléguern et Trégoin ; reçut en don le 13 septembre 1381 d'Yvon de Quoita[lez] toute la seigneurie de Kergren et assista le 15 janvier 1383 au contrat de mariage de Guillaume, son fils puîné, qui suit. Il avait eu en outre d'Olive de Keradjan son épouse deux autres fils, savoir 1° Yvon, marié à Marie de Guergorlay, mort sans postérité et 2° Henry Loz lequel fut père, par Anne Tanguy sa femme, de Guillaume et Yvon Loz.

1. Nous n'avons pu lire le quantième situé dans la reliure du document. Nous signalons par la suite par des crochets les mots mal restitués à cause de cette reliure.

■ Source : Archives nationales de France, MM 815, Extraits des preuves de noblesse faits par les généalogistes des ordres du roi de 1733 à 1781.

■ Transcription : **Jean-François Coënt** en octobre 2019.

■ Publication : www.tudchentil.org, mars 2020.



Guillaume Loz, assisté d'Yvon son frère aîné, épousa le 15 janvier 1383, Mahaute de Kerenmarec, [et] fit une acquisition le 15 août 1385 et un échange le 2 octobre 1388. Il donna partage à Henry Loz, son frere juveigneur, le 1^{er} décembre 1407 et ne laissa que deux enfans [page 537] Yvon qui suit et Jeanne Loz, mariée le 18 octobre 1423 avec Alain de Boisrouzaut.

Yvon Loz, chevalier, seigneur de Kergouanton, fils aîné héritier principal et noble, épousa le 21 juillet 1411, demoiselle Marguerite de Kerizmel, fille de feu Rolant et de dame Plaisou de Quelen ; reçut assiette de rente, le 15 juin 1414 à raison de la constitution dotale de son épouse ; obtint avec elle aux plets de Guingamp une sentence le 21 may 1445 et fut nommé arbitre le 14 avril 1461 d'un différent entre Guillaume Loz, fils aîné héritier principal et noble de feu Henry Loz et Huon Loz, son cousin. Il eut cinq enfans de son mariage, savoir Jean qui suit, Guillaume, Pierre et autre Jean dont la postérité est inconnue, et Olive Loz, mariée le 3 octobre 1438 à Yvon de Kerbuzic.

Jean Loz, chevalier, seigneur de Kergouanton épousa le 9 février 1450, demoiselle Plesou de Ploesquelles, fille de Morice, chevalier, seigneur de Coetmeur, et de dame Jeanne de Penhouet ; transigea le 6 avril 1458 [page 538] et donna partage à ses freres et soeurs juveigneurs dans les successions de leurs père et mère, le 30 octobre 1465. Sa femme le rendit père, entre autres enfans, de

Louis Loz, écuyer, seigneur de Kergouanton, Kerazan et autres lieux, qui fut condamné par jugement rendu aux plets de Lannion, le 2 decembre 1467, à donner partage à Guillaume, Jean et Pierre Loz (ses oncles), dans la succession de leurs pere et mere ; épousa le 13 decembre 1472 demoiselle Jehanne Scliczon, fille de Jean et de Jeanne de Keraliou ; reçut une obligation avec elle, le 13 novembre 1472. Il laissa deux fils et deux filles savoir Guillaume qui suit, Pierre qui ne paraît pas avoir pris d'alliance, Marie qui a épousé, le 4 janvier 1497, Yvon Kerammonou, écuyer, sieur de Keriermon, et Plezou, mariée le 18 novembre 1511, avec noble homme Jean de Kerprigent, seigneur du même lieu.

Guillaume Loz, seigneur [page 539] de Kermarec et Kermouster obtint dispense de parenté, le 13 novembre 1486 pour contracter mariage avec demoiselle Catherine Loz, est qualifié noble homme et héritier principal et noble dans le contrat de demoiselle Marie Loz, sa sœur, auquel il assista le 4



janvier 1497. Sa veuve ratifia le 19 may 1503 la transaction qu'il avait passée avec le chapitre de l'église cathédrale de Tréguier. On ne leur connaît que deux enfans, Louis qui suit et Françoise, femme de noble homme François de Lannyon, seigneur de Cruguill et de Lobraye.

Louis Loz, seigneur de Kergouanton, de Kerazan, et autres places, rendit aveu le 9 septembre 1525, donna partage en la succession de ses ayeux à Pierre Loz, juveigneur, son oncle, le 27 juin 1526 ; fit un accord le 28 octobre 1532. Il forma deux alliances : la première avec Marie de Tuonlong, dont il eut 1° Guillaume qui devint père de Louis Loz, sieur de Rubersault, marié avec demoiselle Marie Hingant [page 540] et 2° demoiselle Marguerite Loz, femme de noble homme Raoul de Kerousy ; de la seconde qu'il contracta avec demoiselle Lucrette de Roscerff, il eut Guillaume qui suit et Catherine Loz, qui épousa, le 29 octobre 1538, noble écuyer maître Vincent Harscoët, seigneur de Châteaucroq.

Guillaume Loz, escuier, sieurde Guernaleguen, fut partagé comme juveigneur en la succession de son père, le 28 janvier 1562 ; fit une obligation le 21 septembre 1591. On ne lui connaît de l'alliance qu'il forma avec Anne de Mousterou que deux enfans : Henry, qui suit, et Gilette, femme d'écuyer Henry de Coattnen.

Henry Loz, écuyer, seigneur de Kergouanton, Guernaleguen, Rocheleuz, et Langar fit une acquisition, le 22 octobre 1587, reçut une reconnaissance féodale le 26 novembre suivant. Il fut le père, par son mariage avec Marie Hemery, de Rolland, qui suit, et d'écuyer Nicolas Loz, sieur de Langar, qui ne paraît pas avoir été marié.

Roland Loz, écuyer, seigneur de Guernaleguen, Langar, Le Rocleuz [page 541] et autres lieux, rendit aveu le 2 septembre 1609, transigea le 9 décembre 1617 en qualité de fils aîné principal et noble de feu Henry, son pere et heritier par bénéfice d'inventaire de Guillaume, son ayeul, et obtint un arrêt au parlement de Rennes, le 22 octobre 1627. Il eut cinq enfans de son mariage avec demoiselle Jacqueline du Combout, savoir Rolland dont on ignore la destinée ; Toussaint qui suit ; Jacques qui a formé une branche rapportée après la postérité de Toussaint son aîné, et deux filles nommées Claude et Marie, la 1ère mariée à noble homme Guillaume Péan, sieur de Portzaulen.

Toussaint Loz, chevalier, seigneur de Guernaleguen, Rocleuz et autres lieux, forma deux alliances : la première avec Claire du Seillons et la seconde avec Marguerite de Plesidy. Il eut de son premier mariage Sébastien Loz, religieux carme à Vannes, Rolland qui suit, Jacqueline et Marie, et du 2^e Toussaint Loz, chevalier, seigneur de Rocleuz, Jacques Loz, chevalier, seigneur du même lieu qui avait épousé dame [page 542] Claude Le Gonnidec, Isabelle Loz, femme de Jean de Kersalliou, ecuyer sieur de Kerouarn et Charlotte Loz, novice aux religieuses de la Charité de Refuge de Guingamp.

Rolland Loz, chef de nom et d'armes, chevalier, seigneur baron, alias comte de Beaulieu, contracta deux alliances comme son père. Sa 1^{re} femme fut Françoise de Suasse. Mathurine-Françoise Jégou, sa seconde femme le rendit père de

Claude-Hyacinthe alias Claude Loz, chef de nom et d'armes, seigneur comte de Beaulieu, Beaucours, Kerbastard, Quiviquilio, Quersegallec, Le Rocleuz, La Garaine et autres lieux, conseiller honoraire au parlement de Bretagne, qui épousa le 27 octobre 1689, demoiselle Françoise Magon, fille d'écuyer Jean Magon, sieur de la Lande, secrétaire du roy, et de dame Laurence Eon, et en eut 1^o Pierre-Olivier Loz, chevalier, seigneur comte de Beaucours, nommé le 14 janvier 1716 colonel d'un régiment de dragons sous son nom ; 2^o Nicolas-Claude-Hippolite, qui suit, et 3^o Marie-Jeanne Loz, laquelle [page 543] était veuve le 14 août 1749 de haut et puissant seigneur messire Jacques de Sarsfield, chevalier, comte dudit lieu, vicomte de la Motte.

Nicolas-Claude-Hipolite Loz, chevalier, seigneur comte de Beaucours, Kerbastard, Saint Illan, Bonamour et autres lieux, capitaine au régiment de dragons de Beaucours, épousa le 12 may 1728 demoiselle Louise-Radegonde Berthelot, fille de feu haut et puissant seigneur messire Louis-François Berthelot, chevalier, seigneur de Saint Illan, lieutenant des maréchaux de France, et de dame Jacqueline Le Vicomte. On ne lui connaît qu'un fils nommé

Hipolite-Louis-Marie Loz, chevalier, seigneur et marquis de Beaucours, conseiller du roy en son Conseil, et son avocat général au parlement de Bretagne, lequel a épousé le 6 novembre 1780 demoiselle Agathe-Marie-Françoise de Saisi de Kerempuy, fille de haut et puissant seigneur messire Charles-Robert de Saisi, chevalier, seigneur comte de Kerempuil, Goasavol, Kergourtois, chef de nom et d'armes, et de haute et puissante dame Charlotte-Silvie de Rosmar [page 544] dame comtesse de Kerempuil, de Runego et le Ros, de laquelle il a trois fils, savoir

1^o Nicolas-Marie-Louis, né le 25 avril 1782.

2^o Hipolite-Charles, né le 22 mars 1784.

3^o Anonime, né le 29 avril 1786.

Branche cadette

Jacques Loz, chevalier, seigneur de Langar, 3^e fils de Rolland de Loz et de dame Jacqueline du Combout, épousa le 6 may 1639 demoiselle Marguerite du Moustérou, dame de Kerguioimar, fille de noble homme Jacques du Moustérou et de demoiselle Marguerite de Kerimel, reçut le 28 novembre 1640 assiette de partage que lui avait donné Toussaint Loz, son frère aîné héritier principal et noble, transigea avec lui le 18 avril 1656 et obtint le 10 février 1669 un arrêt de la chambre de la réformation de la noblesse par le-

quel il fut déclaré noble et issu d'ancienne extraction noble. Ses enfans furent Guillaume Loz, chevalier, sieur de Querilly, maintenu avec son père en 1669 et,

Toussaint Loz, chevalier, seigneur [page 545] de Kermellec, Kermorvan, Saint Illiné et autres lieux, qui épousa en 1^{res} noces, le 5 juin 1680, Françoise Le Roy, dame propriétaire dudit Saint Illiné, et en secondes, le 7 septembre 1708, demoiselle Marguerite-Perrine Le Rouge, fille d'écuyer Yves Le Rouge et de demoiselle Barbe Richard. Celle-ci le rendit père de :

Joseph-Jullien Loz, chevalier, seigneur dud. nom, lequel épousa le 30 octobre 1732, Yvonne-Thérèse-Françoise du Fresne, dame de Goasfroment, fille d'Olivier, chef de nom et d'armes du Fresne, et de dame Jeanne-Yvonne de Lisildri, seigneur et dame de Goasfroment. Il a laissé deux enfans de son mariage, savoir 1^o messire Olivier-Guillaume-Joseph de Loz, lieutenant des vaisseaux du roy et chevalier de l'ordre militaire de Saint Louis, et 2^o

Marie-Joseph de Loz, chevalier, seigneur dud. nom, de Goazru et de Saint Illivet, appelé le comte de Loz ; d'abord capitaine en second des chasseurs du régiment de Poitou puis successivement capitaine commandant une compagnie au même régiment, [page 456] capitaine à la suite de l'infanterie et chevalier de l'ordre militaire de Saint Louis. Il est né le 10 janvier 1738 et a épousé dame Marie-Louise-Adélaïde Hingant, dame comtesse de Loz.

C'est lui qui demande avoir l'honneur de monter dans les carrosses de Sa Majesté.

[Signé] Chérin.